

Bretagne, Ille-et-Vilaine  
Campel

## Les camps et mottes sur la commune de Campel (fusionnée en Val d'Anast en 2017)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA35002562  
Date de l'enquête initiale : 1999  
Date(s) de rédaction : 1999  
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Campel  
Auteur(s) du dossier : Xavier Gilbert  
Copyright(s) : (c) Inventaire général

### Désignation

Dénomination : camp, motte  
Aires d'études : Ille-et-Vilaine  
Localisations :  
Bretagne, Ille-et-Vilaine  
Campel

### Historique

Période(s) principale(s) : Haut Moyen Age

### Description

Décompte des œuvres : repérées 3 ; étudiées 0

### Illustrations



Camp fortifié dit le Fort du Tertre ou le Fort de la Bigotaye, Les Forges du Bois Denats (Campel) - Le rempart de terre et le fossé : vue partielle sud-ouest  
Phot. Xavier Gilbert  
IVR53\_19993503774NUCA

### Dossiers liés

#### Dossier(s) de synthèse :

Présentation de la commune de Campel (fusionnée en Val d'Anast en 2017) (IA35002543) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Campel

**Édifices repérés et/ou étudiés :**

Camp fortifié dit le Fort des Forêts, près de la Sorais (Cappel fusionnée en Val d'Anast en 2017) (IA35002564)

Bretagne, Ille-et-Vilaine, Val d'Anast, Cappel, près de Sorais (la)

Camp fortifié dit le Fort du Chêne-Derrien, près du Val Henri (Cappel fusionnée en Val d'Anast en 2017)

(IA35002563) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Val d'Anast, Cappel, près de Val Henri (le)

Camp fortifié dit le Fort du Tertre ou le Fort de la Bigotaye, Les Forges du Bois Denats (Cappel fusionnée en Val d'Anast en 2017) (IA35002565) Bretagne, Ille-et-Vilaine, Val d'Anast, Cappel, près de Bigotais (la), Forges du Bois Denats (les)

Auteur(s) du dossier : Xavier Gilbert

Copyright(s) : (c) Inventaire général



Camp fortifié dit le Fort du Tertre ou le Fort de la Bigotaye, Les Forges du Bois Denats (Campel) - Le rempart de terre et le fossé : vue partielle sud-ouest

IVR53\_19993503774NUCA

Auteur de l'illustration : Xavier Gilbert

(c) Inventaire général, ADAGP

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation